

Politique de gestion ADM-CHE- 2010-01
concernant les thèmes pour la désignation d'un chemin privé et public

La municipalité de Lac-Supérieur est en milieu de villégiature et en pleine expansion. La municipalité a établi en 2005, pour tous les secteurs de la municipalité, une politique des thèmes pour la nomination des chemins futurs privés et publics, dans lesquels la municipalité se reconnaît.

Par la présente politique, la municipalité désire mettre à jour le nom des nouveaux chemins.

Cette politique a comme premier objectif de valider les actions prises par le conseil dans le domaine des toponymes pour tous les chemins privés et publics.

Ce présent document constitue l'énoncé de fond qui détermine ce qu'est pour la Municipalité de Lac-Supérieur, la politique de gestion ADM-CHE-2010-01 concernant les thèmes pour la désignation d'un chemin privé et public.

Ce document sera un outil qui permettra aux membres du conseil ainsi qu'à tous les citoyens de voir l'organisation complète de la municipalité concernant la gestion des toponymes que la municipalité peut accepter pour la désignation d'un nouveau chemin.

Article 1 – Désignation d'un nom de chemin privé ou public

La désignation d'un nom de chemin privé ou public est faite lors de l'acceptation provisoire d'un chemin privé ou lors de son acceptation finale, dépendant de l'étape qu'a choisi le propriétaire du chemin privé.

Afin de désigner un nom pour le nouveau chemin, le propriétaire doit le choisir dans les thèmes déjà établis pour le secteur concerné. La municipalité peut aussi déterminer elle-même le nom du nouveau chemin en se conformant au thème déjà établi par politique de gestion.

Article 2 – Thème

Les thèmes choisis pour les secteurs sur le territoire de la municipalité sont les suivants, à savoir :

Secteur	Thème	Noms existants	Suggestions
1. lac des Érables (sud-ouest)	Petits fruits	Bleuets Fraises Framboises Groseilles Lac-des- Érables Mûres Pommiers Samares Tour-de-la Terre	Amandes Canneberges Cassis Chataignes Clémentines Dattes Figs Grenades Mûrons Myrtilles Noisettes Olives Prunes
2. lac Lauzon lac Lévesque lac Lacasse Domaine Roger	Pêche	Achigan Belles-Rivières Brochet Carpe Cordon Côte aux Trembles Domaine Roger Doré Eau-Claire Eau vive Fleurant Lac des Trembles Lac Lauzon Méandres Moulin-David Pêcheur	Éperlans Esturgeon Étang Goujon Grenouilles Perche Leurres Rives

		Petite entrée Petit Lac Ruisseau Sources Truite	
3. lac Gauthier	Phénomènes atmosphériques (Étapes journalières)	Aube Aurore Brunante Brunette Colibri Crépuscule Lac Gauthier Presqu'île	Brume Clair-de-Lune Coucher de soleil Équinoxe Horizon Matinée Rosée Soleil
4. lac Équerre (jusqu'à la rivière Le Boulé)	Prénoms féminins	Adrienne Biagia Courant Danielle Denise Émilie Françoise Ghislaine Grenier Irène Julie Lac Équerre Lanthier Louise Lyne Manon Mariane Nicole Royale Sophie Stéphanie Sylviane Sylvie Vieux-Pont	Choix illimité
5. lac Supérieur (au nord de la riv. Le Boulé et vers le Parc)	Montagne (orographie) reliefs terrestres	Arcs Avalanche Argentière Brévent Cap Cassure Chardonnets Cimes Contamines-Montjoie Coulée Crête Deux-Alpes Diablerets Grands-Montets Johannsen Lac aux Ours Mont-La-Tuque Pangman Paroi-rocheuse Premier de Cordée Pentes-Nord Refuge Sommet-Blanc Traversée Vallée-Blanche Vanoise	Alpinistes Arête Butte Casse Col Colline Dôme Faîte Montée Rampe Ubac Vallon Vallée
6. nord-est - canton Archambault	Prénoms masculins	Adélar Canton Archambault Eudore Racine	André Jacques Pierre Choix illimité

<p>7.a</p> <p>lac Supérieur</p> <p>(tour du lac, village jusqu'à la rivière Le Boulé)</p>	<p>Arbres</p>	<p>Bouleaux Belle-vue Cèdres Cerisiers Chênes Dubé Écorces Épinettes Frênes Hêtres Le Boulé Mélèzes Merisiers Pins Sapins Saules Tour du Lac</p>	<p>Cyprès Maronniers Noyers Ormes Peupliers Pruches Sorbiers Tilleuls Trembles</p>
<p>7.b</p> <p>Vallée de la Grise</p> <p>(jusqu'au nord de la rivière Archambault)</p>	<p>Arbustes</p>	<p>Buissons Caragana Jean-louis Lilas Pruches Roseaux Spirées Vallée de la Grise</p>	<p>Aulnes Buis Chevreuilles Cornouillers Fusains Genevriers Houx Hydrangées Potentilles Sureau Viornes</p>
<p>8.</p> <p>Presqu'île lac-Supérieur</p>	<p>Communauté monastique</p>	<p>Basilique Cardinal Fraternité Genèse Pasteur Pointes-des-Pères Trinité</p>	<p>Chapelle Frères Pères Chapelain Chanoine Doyen Sacerdoce Abbaye Séculier Moines Abbé Cloîtres Communauté Commune Capucins Clocher</p>
<p>9.</p> <p>lac Rossignol lac Français</p>	<p>Animaux sauvages</p>	<p>Barrage Caribou Castors Chevreuil Côte du chevreuil Écureuils Lac Goulet Lac Harel Loutre Maher Marmotte Orignal Pré Raton-Laveur Raymond-Ringuet Sablière Vison</p>	<p>Belettes Biche Blaireaux Coyote Cerf Daim Fouine Furet Hérisson Lièvre Loups Renards Taupes</p>
<p>10.a</p> <p>ch. Lac-Rossignol vers l'est jusqu'au chemin de la montée Desjardins</p>	<p>Flore sauvage</p>	<p>Fougères (secteur lac Quenouille)</p>	<p>Achillée Aubépines Aunée Camomille Chardons Coriandre Fenouil Guimauve Ivraie Lierre</p>

à l'est du ch. Lac-Supérieur, du ch. Lac-Rossignol vers le sud, jusqu'à Lac-Carré	ou Fleurs ou les deux		Mauve Mufliers Muguets Ortie Oseille Paturin Pissenlit Plantain Pourpiers Prêle Reine-des-Prés Trèfle Trilles Verge d'or Vignes Violettes
10.b entre lac Rossignol ch. Lac-Supérieur ch. Lac-Quenouille et Mtée Desjardins	Fleurs		Capucines Crocus Hortensia Iris Jasmin Jonquilles Marguerites Narcisses Paquerettes Pensées Perce-Neiges Pétunias Pétunias Pissenlits Pivoines Pourpiers Roses Tourne-sols
11. lac Quenouille	Oiseaux	Alouettes Bécassines Fauvettes Geais-bleus Grives Harfangs Hirondelles Huards Mésanges Orcioles Pélicans	Bécasses Buses Cailles Canards Chouettes Corneilles/Corbeaux Éperviers Faisans Faucons Hérons Hiboux Merles Moineaux Oies Perdrix Pics / Grands-Pics Pigeons Pinsons Roitelets
12. Pyramides et ch. Lac-Quenouille sud jusqu'aux limites sud de la municipalité	Reliefs naturels	Bassin Berge Côte-à-Pic Croisées Dévers Falaise Fougères Galets Hauteurs Lac Boileau Lac Godon Lac O'Rich Maçon Manitonga Montagne Paysan Pignons Plage Plateau Pyramides Raidillon Soutana Vallon	Bosse Chenal Chutes Courbe Gouffres Marais Ravin Rocher

Article 3 – Carte

La carte découpée par secteur afin de désigner les secteurs sur le territoire de la municipalité fait partie intégrante de cette politique de gestion ADM-CHE-2010-01, concernant les thèmes pour la désignation d'un chemin privé ou public.

L'édition 2007 de la carte touristique de la municipalité a servi à la confection du découpage par secteur afin de désigner ces thèmes.

Article 4

Cette politique abroge toute politique ou résolution adoptée antérieurement à la présente politique relativement aux thèmes pour la désignation des chemins privés et publics de la municipalité.

Article 5

Cette politique de gestion entre en vigueur selon la Loi, et demeure en vigueur tant et aussi longtemps qu'elle n'est pas modifiée.

Donné à Lac-Supérieur, ce 15 janvier 2010.

Diane Taillon, o.m.a., g.m.a.
Directrice générale / Secrétaire trésorière

Danièle Lagarde
Maire

Résolution no. : 2010-01-3067
Proposé par : monsieur le conseiller, Jean-Marc Boivin
Et résolu : unanimement